



République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N°39/24 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITE POUR LA RENOVATION DE LA VOIRIE RUE BETHOUARD SUITE AUX INTEMPERIES 2023

Le Mairie de La Roque d'Anthéron,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22
- Vu la délibération N°23/20 du 24 mai 2020
- Vu la délibération N°28/20 du 24 mai 2020
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2311-3 et R.2311-6
- Considérant que le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre de l'aide aux communes, propose une aide aux travaux de proximité.

Suite aux événements climatiques de Juin 2023, le revêtement de la chaussée et les accotements de la rue du Général BETHOUARD ont été fortement détériorés créant des problèmes de sécurité pour les piétons et les véhicules circulant sur cette voie.

Malgré des travaux d'enrobés à froid visant à combler les nids de poule apparus, cette rue nécessite des travaux plus structurants pour rétablir la sécurité et garantir la pérennité de l'ouvrage dans le temps pour faire face à des événements de ce type.

Ces travaux visent également à reprendre le profil en travers de la voie afin, de limiter le ruissellement des eaux dans les propriétés situées en contre-bas.

Le coût de l'opération s'élève à **95 000,00 € H.T** selon le plan de financement ci-dessous

FINANCEMENT	MONTANT H.T
Conseil Départemental – Taux 62 %	58 900 €
Autofinancement Commune	36 100 €
TOTAL	95 000,00 €

DECIDE d'approuver les travaux de rénovation de la rue du Général Bethouard.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de ladite opération.

SOLLICITE une subvention de 58 900 € du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'année 2024.

DIT que les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits au Budget de la commune.

Fait à La Roque d'Anthéron, le 29 mai 2024



Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après
télétransmission **30 MAI 2024**
En Sous-Préfecture le.....
Et de la publication ou notification le